

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Commune de Froideville
RC 546-C-S Giratoire

En raison de travaux de la pose d'un nouveau revêtement dans le centre de Froideville (Route de Lausanne et route de Villars-Tiercelin) le tronçon de la Route Cantonale N° 546-C-S, compris entre l'intersection avec le chemin de la Vieille Forge et le panneau de localité Nord, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01)

Du mardi 2 avril 2024
Au vendredi 5 avril 2024
Du lundi 8 avril 2024
Au mardi 9 avril 2024

Une signalisation de déviation sera mise en place par Montheron – Cugy – Bretigny-sur-Morrens – Bottens – Poliez-Pittet – Villars-Tiercelin dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence, nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité de Froideville
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de Bottens, Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Froideville, Jorat-Menthue, Lausanne, Montilliez, Poliez-Pittet
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Echallens,
- Police Lausanne
- ECA, Pully, SDIS
- Transport public
- Voyer Région Centre
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations



Etat de Vaud / DCIRH

Direction générale de la mobilité et des routes



RC 546-C-S Froideville

Date	Dessin	Référence	N° Plan
13.03.2024	CSA	2321-03	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

